

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 106 Formation générale 2			
Code	PESP1B06	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	25 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Marie-Claire GILLARDIN (marie-claire.gillardin@helha.be) Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be) Sébastien ROCHET (sebastien.rochet@helha.be) Alexandre WERY (alexandre.wery@helha.be) Manon LEPOIVRE (manon.lepoivre@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité vise à initier la démarche philosophique dans un exemple concret, à enrichir la culture générale et à comprendre les processus de la communication.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.**
 - 1.3 Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe.
 - 1.4 Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche.
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.**
 - 2.4 Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui guident son action.
- Compétence 3 **Être un acteur institutionnel et social engagé.**
 - 3.2 Faire preuve d'indépendance et travailler et réfléchir en équipe et en réseau.
 - 3.4 Faire preuve d'indépendance et assumer son rôle social et politique.
- Compétence 4 **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.**
 - 4.1 S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale,...) des réalités humaines auxquelles il a affaire.
 - 4.2 Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée.
 - 4.6 Développer et utiliser des outils méthodologiques.
- Compétence 5 **Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l' « ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.**
 - 5.1 Être ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité.
 - 5.2 Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif.

Compétence 6 **Déployer son « savoir-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.**

6.2 Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal...)

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Maîtriser les contenus des notes de cours,
- Interroger ses représentations et ses opinions,
- Distinguer les arguments de différents acteurs de la société et de les classer en fonction des valeurs de notre société,
- Comprendre les enjeux et les aspects de toute communication,
- Transférer des savoirs et savoir-faire acquis dans le cadre de sa future profession.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PESP1B06A	Questions de philosophie, d'éthique et sciences religieuses 2	10 h / 1 C
PESP1B06B	Formation socioculturelle et institutionnelle 2	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PESP1B06A	Questions de philosophie, d'éthique et sciences religieuses 2	10
PESP1B06B	Formation socioculturelle et institutionnelle 2	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE.

Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des activités d'apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

En aucun cas le jury d'UE ne se substitue au jury du cycle qui reste souverain.

5. Cohérence pédagogique

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences travaillées au sein de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions de philosophie, d'éthique et sciences religieuses 2			
Code	12_PESP1B06A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	10 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Claire GILLARDIN (marie-claire.gillardin@helha.be) Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be) Sébastien ROCHET (sebastien.rochet@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à relever et à porter une réflexion critique sur un article mettant en jeu les compétences d'un travailleur social.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Connaitre les différentes étapes de la démarche philosophique en vue de développer l'esprit critique et s'exercer à la prise de recul. Pouvoir identifier ce qui fait problème au quotidien et qui nécessite une prise de recul.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A partir d'une situation critique explicitée dans un article, faire émerger le problème, l'analyser et élaborer des solutions rationnelles et éthiques.

Distinguer les arguments des différents acteurs de la société et les classer en fonction des valeurs de notre société.

Démarches d'apprentissage

Exercices pratiques

Dispositifs d'aide à la réussite

Rencontre régulière avec le professeur afin de progresser dans l'exercice de la réflexion philosophique

Sources et références

Voir bibliographie des différents chapitres disponibles sur ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours et divers documents proposés au cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation portera sur un examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE.

Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des activités d'apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

En aucun cas le jury d'UE ne se substitue au jury du cycle qui reste souverain.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation socioculturelle et institutionnelle 2			
Code	12_PESP1B06B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Alexandre WERY (alexandre.wery@helha.be) Manon LEPOIVRE (manon.lepoivre@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de Formation socioculturelle et institutionnelle (partie 2) vise à enrichir le bagage culturel de l'étudiant, en se réappropriant toute une série de connaissances en lien avec le public professionnel.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours permet à l'étudiant :

- de se cultiver,
- de développer une attitude d'ouverture aux problématiques humaines et sociales de notre temps, de les comprendre et d'en analyser les enjeux afin de se situer consciemment et activement dans notre société en mutation,
- de devenir plus autonome,
- de développer des moyens d'expression, de communication et d'action qui lui sont propres,
- d'acquérir des outils dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire,
- de projeter les savoirs et les savoir-faire acquis dans le cadre de sa future profession.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours, dont l'objectif est d'enrichir les connaissances générales, se centre sur l'environnement proche ou moins proche des étudiants. En ce sens, il aborde divers sujets qui tenteront de répondre aux questions suivantes :

D'où venons-nous ? (origine de l'univers, composition,...)

Où vivons-nous ? (l'Univers, la Terre, l'Europe, la Belgique...)

Comment vivons-nous ? (us et coutumes, arts et traditions populaires)

Comment nous exprimons-nous ? (belgicisms)

Comment préserver notre environnement ?

Démarches d'apprentissage

Le cours alterne les informations théoriques, les recherches personnelles, des visites culturelles,...

L'utilisation d'ouvrages de référence, d'outils de recherche, de la bibliothèque ainsi qu'une curiosité intellectuelle font partie intégrante de ce cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les objectifs sont annoncés en terme de savoirs et de savoir-faire. Les supports de cours sont disponibles sur la plateforme ConnectED.

Une séance de cours sera dédiée à la préparation du travail final, durant laquelle des exemples de réalisations des années précédentes seront analysées afin d'aider les étudiant.e.s à bien comprendre les objectifs à atteindre.

Sources et références

Voir la bibliographie proposée dans les supports de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus et Power Points sont disponibles sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral en juin (connaissances + synthèse originale).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une activité d'apprentissage est fixé à 10/20. Il en va de même pour le seuil de réussite d'une UE.

Pour la notation de l'Unité d'Enseignement, en cas d'échec inférieur à 8/20 dans l'une des activités d'apprentissage, la note de cette Activité d'Apprentissage deviendra la note de l'Unité d'Enseignement.

En aucun cas le jury d'UE ne se substitue au jury du cycle qui reste souverain.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).